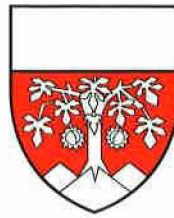


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffé municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

Billet du syndic

Il y a environ une année, les apprentis bûcherons du Centre de formation de Mont-sur-Lausanne ont construit un refuge en bordure de la Mèbre, à Chatifeuillet. Cette construction avait préalablement fait partie du décor du spectacle donné par les Brigands du Jorat durant l'été 1998. Il s'agit d'une construction en rondins avec un toit de tavillons. Ce refuge est à la libre disposition des habitants du Mont qui peuvent y organiser des grillades sur le foyer construit à côté.

A proximité du refuge, il y a une passerelle en bois qui enjambe la Mèbre et permet aux promeneurs d'emprunter un sentier les conduisant sur les hauts de la commune de Cugy. Cette passerelle en dos d'âne a été construite ce printemps par trois apprentis menuisiers de troisième année de l'Ecole Technique et des Métiers de Lausanne. Comme il s'agit d'une réalisation exposée à l'air du temps et à une humidité constante, ses constructeurs ont utilisé du sapin et du mélèze réifiés. Ce procédé consiste à mettre le bois dans un four à 300 degrés sans oxygène pour qu'il atteigne un taux d'humidité d'environ 4%. Cela le rend beaucoup plus résistant et le protège des attaques de pourriture et d'insectes. Le sapin utilisé pour cette passerelle provient de nos forêts communales.



Le couvert forestier de Chatifeuillet

Photo: C. Froid

Accueil de réfugiés

A différentes reprises j'ai signalé que le Conseil d'Etat oblige certaines communes à accueillir sur leur territoire des réfugiés de guerre du Kosovo. C'est ainsi que nous devons ouvrir vers la mi-juillet, puis ensuite au mois d'août, un centre de pré-enregistrement pour requérants d'asile dans l'abri de la Protection civile de Crétaleson.

Ce centre est prêt à fonctionner mais comme le nombre de réfugiés du Kosovo a considérablement diminué ces dernières semaines, il n'a pas été nécessaire de le mettre en exploitation. Il le sera peut-être à l'approche de

l'hiver, si le nombre de réfugiés augmente lors de la venue de la mauvaise saison.

Présence de troupes au Mont

Depuis quelques années, de la troupe est régulièrement présente dans l'abri STPA du Grand-Mont. Cet abri est très apprécié de nombreux commandants d'unités qui l'utilisent pour leurs cours de répétition. Sa situation un peu à l'écart des habitations fait que les mouvements d'hommes et de véhicules ne causent que très peu de nuisances aux habitants du Mont.

Un cours de répétition de trois semaines représente un apport financier non-négligeable pour de nombreux commerçants du Mont et pour la Commune. Celle-ci perçoit des taxes de location pour l'abri, pour le matériel et d'autres locaux, tels que la cantine du Châtaignier utilisée par l'armée. Cela peut représenter entre **Fr. 7'000.-** et **Fr. 8'000.-** pour un cours de trois semaines.

Le logement des officiers en dehors de l'abri STPA et les achats de nourriture effectués auprès des différents producteurs et commerçants du Mont sont encore plus importants. En effet, selon nos estimations, cela peut atteindre le double du montant des locations encaissées par la Commune. Si l'on veut être complet, pour juger de



Le pont sur la Mèbre en Chatifeuillet

Photo: C. Froid

l'apport économique d'une unité effectuant son cours de répétition au Mont il faudrait encore ajouter aux chiffres susmentionnés tout l'argent dépensé à titre privé par les officiers, sous-officiers et soldats dans les magasins et restaurants de la Commune.

Dans la conjoncture actuelle, la Municipalité estime que ces apports financiers sont les bienvenus pour tous ceux qui en bénéficient, y compris les finances communales. C'est la raison pour laquelle elle est favorable à la tenue de cours de répétition dans l'abri STPA et qu'elle entretient d'excellents rapports avec les différents commandants d'unités.

Vote par correspondance

Les heures d'ouverture des bureaux de vote le dimanche ont été modifiées récemment par le Conseil d'Etat. C'est ainsi que le dimanche, les bureaux doivent impérativement être fermés à 12 h 00. Cette modification permet de rappeler à toutes les électrices et électeurs de la Commune qu'ils ont la possibilité de voter par correspondance pour tous les scrutins. Il suffit d'en faire une fois la demande au Greffe municipal et vous recevrez alors automatiquement votre matériel de vote à domicile avec une enveloppe affranchie pour le retourner à la Commune. Que celles et ceux qui n'ont pas toujours la possibilité d'exercer leurs droits civiques durant les heures d'ouverture des bureaux de vote ou du vote anticipé n'hésitent pas à utiliser le vote par correspondance.

D. Grosclaude, syndic

Municipalité

Communiqué de police

Les Autorités et Le Service de police tiennent à informer les jeunes utilisateurs de rollers, skates et autres engins à roulettes qu'il est formellement interdit de pratiquer leur sport favori à proximité ni aux abords des bâtiments communaux, et ce d'autant plus qu'une place a tout particulièrement été aménagée à cet effet au Grand-Mont.

Paroisse réformée

Invitation

Vous l'avez lu dans la presse, notre Eglise Réformée subit d'importants changements. Les paroisses de votre région vous invitent à une soirée d'information sur Eglise A Venir.

Il s'agira de :

- Rencontrer les « promoteurs » cantonaux d'Eglise A Venir (EAV);
- Saisir les changements en cours et leurs échéances;
- Aborder les dossiers-clés de la réforme (nouvelles paroisses, loi ecclésiastique, finances, ressources humaines...);
- Découvrir notre future « région 13 – La Mèbre » et dialoguer avec ses acteurs locaux;
- Questionner, discuter, réagir...

Cette soirée se déroulera le **jeudi 7 octobre 1999 entre 19 h 00 et 22 h 00** à la salle du Conseil communal, Bâtiment administratif de Crétaleson, route de Lausanne 16 (Parking en zone bleue après le bâtiment, ou sous l'église).

Solidarité en parabole

Chacun dans la commune, dans l'église, dans son travail occupe une place et a besoin des autres. Voici une parabole qui l'exprime certainement mieux et qui est compréhensible pour tous !

Il y avait une fois, il y a bien longtemps de cela, dans un petit village nordique, un atelier de charpentier. Un jour que le Maître était absent, les outils se réunirent en grand conseil sur l'établi. Les conciliabules furent longs et animés, ils furent même véhéments. Il s'agissait d'exclure de la communauté des outils un certain nombre de membres.

L'un prit la parole: «Il nous faut, dit-il, exclure notre sœur la scie, car elle mord et elle grince des dents. Elle a le caractère le plus grincheux du monde».

Un autre dit: «Nous ne pouvons conserver parmi nous notre frère le rabot qui a le caractère tranchant et qui épluche tout ce qu'il touche».

«Quant au frère marteau, dit un autre, je lui trouve le caractère assommant. Il est tapageur. Il cogne toujours et nous tape sur les nerfs. Excluons-le.»

«Et les clous? Peut-on vivre avec des gens qui ont le caractère aussi pointu? Qu'ils s'en aillent! Et que la lime et la râpe s'en aillent aussi. A vivre avec elles, ce n'est que frottement perpétuel. Et qu'on chasse le papier de verre dont il semble que la raison d'être dans cet atelier soit de toujours froisser!»

Ainsi discouraient en grand tumulte les outils du charpentier. Tout le monde parlait à la fois. L'histoire ne dit pas si c'était le marteau qui accusait la scie et le rabot la lime, mais il est probable que c'était ainsi, car à la fin de la séance, tout le monde se trouvait exclu.

La réunion bruyante prit fin subitement par l'entrée du charpentier dans l'atelier. On se tut lorsqu'on le vit s'approcher de l'établi. Il saisit une

planche et la scia avec la scie qui grince, la rabota avec le frère rabot au ton tranchant qui épluche tout ce qu'il touche. Le frère ciseau qui blesse cruellement, notre sœur la râpe au langage rude, le frère papier de verre qui froisse, entrèrent successivement en action. Le charpentier prit alors nos frères les clous au caractère pointu et le marteau qui cogne et fait du tapage. Il se servit de tous ces outils au méchant caractère pour fabriquer un berceau. Pour accueillir l'enfant à naître.

Pour accueillir la vie.

(Texte de Jean Vermette dans «Paraboles d'Orient et d'Occident»)

Pour la Paroisse, Ch. Romy

Nos jubilaires

90^e anniversaire

Mercredi 25 août, M. R. Annen, municipal, accompagné du soussigné, se sont rendus au domicile de **Mme Thérèse Vourloud**, au ch. du Mottier, afin de lui apporter les vœux et félicitations des Autorités à l'occasion de son 90^e anniversaire.

Domiciliée au Mont depuis 1954, Thérèse Vourloud, épouse de Georges, horticulteur puis marchand grainier, a également eu l'occasion d'enseigner avant de collaborer à la bonne marche de l'entreprise. Venant de Cuarnens, Madame Vourloud a également vécu à Moudon, avant de s'installer en notre localité.

Vivant seule, mais bénéficiant de l'amabilité de ses voisines, Madame Vourloud est entourée de ses fille, petite-fille et arrière petite-fille.

Nous la remercions de son accueil à l'agréable moment passé en sa compagnie et lui adressons nos vœux les meilleurs pour encore de paisibles journées dans sa demeure.

C. Frioud, secrétaire municipal

Noces de diamant

Ce jeudi 19 août, c'est au domicile de **M. et Mme Aloys et Odette Oberson-Ravelet**, à la rte du Grand-Mont que se sont rendus MM. Ch. Bratschi, municipal et M. C. Frioud, secrétaire municipal soussigné. Le déplacement était d'importance puisqu'il s'agissait d'apporter les félicitations et les vœux des Autorités à ce couple, par ailleurs fort sympathique, qui célébrait son 60^e anniversaire de mariage.

Les parents d'Aloys lorsqu'ils quittent la Suisse, s'installent en France; Aloys a alors 5 ans. Après avoir effectué sa scolarité il travaille comme rosieriste, puis, quelques années plus tard, rencontre Odette lors d'un bal. Il l'épouse le 19 août 1939, à Hyères. Le couple aura

trois filles. Au cours de la seconde guerre mondiale, traversant une période critique, sans maison, ni travail, le couple décide alors de revenir s'installer en terre natale, en 1951.

Domiciliés dans le Canton, Odette et Aloys font face à diverses difficultés, la santé pouvant parfois causer quelques soucis et raison pour laquelle leurs filles décident finalement de les installer à proximité. Aussi, c'est en 1996 qu'Odette et Aloys prennent domicile au Mont où ils peuvent enfin retrouver calme et sérénité.

La famille compte beaucoup chez les Oberson. Ils sont d'ailleurs bien entourés de leurs trois filles, de cinq petits-enfants, deux arrière-petits-enfants et... d'un troisième pour l'An 2000!

Nous les remercions de leur accueil et ne pouvons que leur réitérer nos félicitations. Nous leur adressons nos vœux les meilleurs de santé et de paisible retraite dans leur coquet appartement de la rte du Grand-Mont.

C. Frioud, secrétaire municipal



M. et Mme Aloys et Odette Oberson-Ravelet

Photo: C. Frioud

Mine de Rien

Cet institut de beauté qui a nouvellement ouvert ses portes à la Côte-à-Deux-Sous 6, vous propose toutes sortes de soins adaptés. Pour de plus amples renseignements, contactez Mlle Stéphanie Leresche au 079/606 36 56.



Distillerie à façon F. Blanc

Chaque année une machine est à disposition du public à **Chavannes-près-Renens jusqu'au 30 juin** pour une distillation fine et personnalisée.

Pour la distillation, veuillez vous inscrire au numéro de téléphone 691 68 30 ou passer à la distillerie.

Méthode Margaret Morris

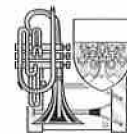
Si vous désirez maintenir ou retrouver la forme, vous sentir bien dans votre corps et le connaître; si vous désirez améliorer votre mémoire, votre puissance de concentration et la coordination de vos mouvements; si vous vous souciez de fortifier votre colonne vertébrale, votre équilibre, vos réflexes, en groupe, en musique, en danse et en amitié, alors pratiquez la Méthode Margaret Morris.

Les cours au Mont reprennent fin septembre, et Huguette Boss, au 312 17 90 vous renseigne volontiers.

D'autres cours vous sont également proposés:

- Cours de danse pour enfants de 7 à 10 ans au Mont, le lundi à 17h00 Renseignements par téléphone Mme J. Wagnières 652 52 81.
- Cours d'éveil de l'expression corporelle chez les enfants de 3 à 6 ans, axés sur le jeu, l'imagination, la musique et les contes. Cours de danse créative et exercices structurés pour les enfants de 7 à 12 ans, Lausanne et Prilly. Renseignements par téléphone Mme E. Spielmann: 801 90 14.

De nos sociétés



Union Instrumentale

En début d'année, le Comité et les membres de l'Union Instrumentale prenaient congé de leur directeur, M. René Lambelet qui décidait de renoncer au pupitre après plus de onze années passées à la tête de la société.

C'est maintenant sous l'impulsion de son nouveau directeur, choisi en la personne de M. Gérard Boudry, que la Société souhaite poursuivre ses activités et maintenir un bon niveau, confirmé lors de la Fête cantonale des Musiques vaudoises, à Granges-Marnand, en mai 1998. Dans cette perspective, nous nous devons de compléter nos effectifs et nos registres en faisant appel aux musiciennes et musiciens qui auraient certes plaisir à rejoindre les rangs de la société. **Les répétitions ont lieu le mercredi soir, à 20h00, à l'Aula du collège du Mottier B, rte de la Blécherette.**

Nous rappelons également que l'Union Instrumentale et l'Ecole de Musique du Mont collaborent afin d'offrir des cours de solfège et la possibilité d'accéder à un grand choix d'instruments. Pour tous renseignements utiles:

Ecole de Musique, Mme Simone Bernard, tél. 647 28 61, de 9h00 à 11h00, sauf mercredi

Union Instrumentale, M. Pierre-Alain WITZIG, président par intérim, téléphone privé: 881 59 56, professionnel: 315 36 53.

Pour l'Union Instrumentale
Le Comité

A savoir



FC Le Mont Section Seniors

Les Seniors du Football Club du Mont-sur-Lausanne vous invitent à venir vous divertir et pourquoi pas gagner l'un des magnifiques lots proposés lors de leur:

Grand match aux cartes le vendredi 22 octobre 1999, à la Grande Salle du Mont.

Inscriptions sur place de 19h00 à 19h45, début des matches à 20h00.

Les jeux sont dirigés par J. Freymond. Bienvenue à tous pour cette soirée de détente.

Ph. Baud, secrétaire

Dojo du Jorat

Occupez-vous enfin de vous et venez nous rejoindre au Dojo du Jorat, rte de Lausanne 86 (à côté du Garage des Côtes) au Mont.

Programme:

- Lundi 17h15: Hi-Low Aérobie.
- Mardi 9h30: Stretching.
- Mercredi 19h00: Gym-Jazz, sculpture du corps.
- Jeudi 9h30: Gym-Jazz, sculpture du corps.

Pour tous renseignements, contacter Mme Elisabeth Recordon (prof. diplômée du Service des sports de l'UNIL) au 791 48 29 ou 079/342 206 8.



FSG Le Mont

La Gym-hommes du Mont à la fête romande de Delémont

Les 19 et 20 juin derniers, une équipe de GH de la FSG Le Mont a participé à la 15^e Romande de gymnastique à Delémont.

Le samedi, un tournoi de volley-ball figurait au programme où une honorable 25^e place a été obtenue par notre sous-section.

Après une courte nuit passée à la caserne de Bure, ce qui nous rappela notre vie militaire de l'époque, nous avons participé, le dimanche matin aux concours individuel et de groupe consistant chacun en un triathlon comprenant deux disciplines d'adresse et un parcours d'endurance. En voici les meilleurs résultats pour notre sous-section du Mont, sur un total de plus de 300 participants :

78 ^e	Guy de Viron	25,12 pts
180 ^e	Jean Wirthlin	21,77 pts
215 ^e	Michel Mathys	20,55 pts
216 ^e	Alix Briod	20,53 pts
237 ^e	Hanspeter Brogli	19,52 pts
263 ^e	Christophe Wütrich	17,52 pts
273 ^e	Marcel Balmer	16,55 pts

Dans le concours de groupe, nous avons obtenu le 31^e rang et dans le classement général final de la fête, la FSG Le Mont figure au 28^e rang sur 46 sociétés classées. Bravo pour ces bons résultats. Toutefois chacun reste conscient qu'il aurait pu faire encore mieux, c'est pourquoi nous vous donnons régulièrement rendez-vous le jeudi soir à l'entraînement de 20h15 à 22h00 à la salle de gym des Martines. Tout nouveau membre est le bienvenu.

Jean R. Wirthlin, président

Du nouveau à la Gym !

Une leçon de volley mixte est mise au programme tous les lundis de 20h00 à 22h00 à la salle du Mottier dès le début septembre. Si vous êtes intéressé(e)s, contactez Malou Besson au 652 66 77.



Société de Tir du Châtaignier

J'aimerais, au nom de la Société de tir du Châtaignier, souhaiter la bienvenue à tous nos membres à l'occasion de notre tir à prix qui se déroulera le 9 octobre 1999 de 9h30 à 11h30 dans le cadre magnifique de notre stand de tir du Mont. Venez remporter l'un de nos challenges, participez à nos tirs sur cible Châtaignier, cible Manlout, cible Clochette, cible Rionzi, cible Société. De plus, un nouveau challenge des vété-



La Gym-hommes à la Fête de Delémont

Photo: Archives FSG

rans est mis en jeu, accessible à nos seniors dès 60 ans. Celui-ci nous a été offert par notre fidèle membre, M. E. Schraner que nous remercions chaleureusement.

Pour les non-membres, vous êtes également tous les bienvenus au stand où vous pourrez vous inscrire comme membre de la société et ainsi participer à nos tirs à prix.

Rendez-vous donc à tous au stand du Châtaignier où je me ferai un plaisir de vous rencontrer.

M. Chardonnens, président



Société de Développement

Bientôt la Saint-Nicolas !

Votre Société de Développement organise cette maintenant traditionnelle manifestation qui se déroulera le :

Samedi 4 décembre 1999 sur la place du Grand-Mont.

Si vous désirez y participer de manière active, vous pouvez dès maintenant vous inscrire au moyen du bulletin d'inscription ci-après, à retourner à : M. Pascal Neyroud, ch. des Montenaillies 66, 1052 Le Mont.

Le Comité

Prochain journal

Parution

Fin novembre 1999.

Réception des articles

Jusqu'au 10 du mois de parution. Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipal

Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. (021) 652 01 50
Fax (021) 653 64 29

Bulletin d'inscription pour tenir un banc à la Fête de Mai le samedi 4 décembre 1999 sur la Place du Grand-Mont

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

Localité: _____

Tél. prof./privé: _____

Nombre de bancs désirés: _____

Nombre de bancs personnels: _____

Produits exposés ou mis en vente: _____

Veillez retourner votre bulletin dans les meilleurs délais à:
Pascal Neyroud, ch. des Montenaillies 66, 1052 Le Mont